

CODE de CONDUITE

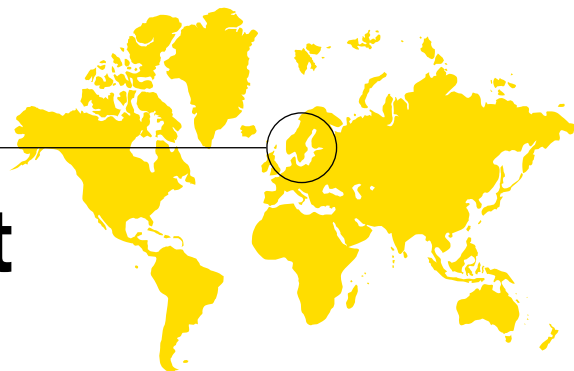
Directives éthiques, sociales et environnementales • v 2.0



AXELENT

» CONTENU

INTRODUCTION		3
SYNTHÈSE	Principes sociaux, éthiques et de développement environnementale au sein du groupe Axelent	5
L'ESPRIT AXELEN		7
PRINCIPES COMMERCIAUX	Notre relation avec nos clients	9
	La qualité Axelent	10
	Politique anti-corruption	11
	Conflits d'intérêts	12
	Informations confidentielles, droits de propriété intellectuelle	13
	Notre relation avec nos fournisseurs	15
	Droit à la confidentialité des individus	17
	Sélection de nos partenaires et Droits de l'Homme	19
CONDITIONS DE TRAVAIL	Santé et sécurité	21
	Responsabilité et développement. Égalité des chances	22
	Drogues et alcool. Harcèlement et intimidation	23
	Rémunération. Liberté syndicale. Heures de travail	25
	Travail des enfants. Taxes	26
	Gestion financière appropriée. Loi anti-monopole et concurrence loyale	27
LE MONDE QUI NOUS ENTOURE	Environnement	29
	Consommation d'énergie. Recyclage	31
	Transport et émissions	33
	Réseaux sociaux. Politique sur l'utilisation d'internet	35
	Sponsoring et dons	37
	Entreprise citoyenne	38
VIOLATIONS DE NOTRE CODE DE CONDUITE		39



Le monde d'Axelent

Le groupe Axelent est devenu un groupe international d'entreprises qui compte plus de 300 personnes. Nos produits sont vendus dans plus de 60 pays et notre objectif est de poursuivre notre croissance.

Pour Axelent, il est essentiel que l'activité soit conduite de manière respectueuse au regard de l'éthique, des principes sociaux et de l'environnement, où que nous soyons dans le monde.

Notre contribution à une société durable est une part essentielle de notre fonctionnement et est indispensable à notre succès.

Le code de conduite d'Axelent est un ensemble de directives sur notre comportement à adopter dans le cadre professionnel.

**Merci de prendre le temps de lire
le Code de conduite d'Axelent !**



Principes sociaux, éthiques et de développement durable

Axellent agira en conséquence pour fournir des produits et des services qui sont qualitatifs – sur le plan éthique, environnemental et social. Nous voulons aller au-delà de la simple conformité avec les exigences légales. Notre service marketing et nos informations sont fiables, transparentes et basées sur des faits pertinents et vérifiés.

Éthique et morale

Nos engagements commerciaux et nos relations avec nos clients, fournisseurs et collaborateurs sont toujours basés sur des standards éthiques et moraux élevés.

Produits et services

Nos produits et services sont aussi verts, si ce n'est plus verts, que des produits et services similaires sur le marché.

Nos produits et services sont produits et livrés dans de bonnes conditions de travail et de fabrication.

Les produits contribuent, ou du moins ne gênent pas, un développement plus durable relativement au climat, à l'environnement, à la santé et aux conditions de vie.

Nos produits et services répondent, et de préférence dépassent, les attentes en matière de qualité.



L'esprit Axelent

Beaucoup de choses peuvent changer dans le monde de l'entreprise, mais certaines choses sont immuables, mêmes dans une entreprise en croissance rapide. La culture d'entreprise d'Axelent, ou « l'esprit Axelent » comme nous préférons l'appeler, représente l'un de nos avantages concurrentiels les plus importants. Il définit le type d'entreprise que nous sommes. Notre culture fournit le fondement de nos actions dans notre travail quotidien, en interne et à l'extérieur.

L'esprit Axelent signifie...

- Toujours agir sur la base de standards éthiques et moraux élevés, clairement définis
- Être de vrais entrepreneurs concentrés sur une croissance stable
- Faire preuve d'engagement sans relâche
- Être rapide, rigoureux et ordonné dans tout ce que nous faisons
- Accepter notre responsabilité quelle que soit la situation
- Rester concentré sur les résultats
- Oser s'engager en terrain inconnu pour réussir



» PRINCIPES COMMERCIAUX

Notre relation avec nos clients

L'ensemble de la communication autour des produits et services d'Axelent doit être juste et honnête, et concentré sur la qualité, la performance, le prix, le niveau de service et d'autres facteurs pertinents.

Nous nous efforçons d'être à la hauteur, et de préférence de dépasser, les attentes de nos clients, relativement à nos produits et services en tenant nos promesses et en appliquant notre modèle de qualité Axelent unique.



La qualité Axelent



Dons et pots de vin

En tant que membre du Groupe Axellent, nous ne devons pas offrir, ni accepter toute forme de pots de vin. Généralement, les pots de vin se présentent sous forme de cadeaux, de divertissements ou d'autres avantages, dans le but d'obtenir une décision favorable.

De telles pratiques nuisent à la réputation d'agissements éthiques et intègres, et peuvent enfreindre des lois, règlements, nos documents de politique et nos directives. Ces avantages peuvent aussi entraîner des conflits d'intérêts.

Cette politique n'est pas applicable aux cadeaux donnés ou reçus dans le cadre des pratiques commerciales normales, à condition que le cadeau ne sortent pas du cadre de nos directives ou des règlements locaux, n'est pas interdit par la loi et ne peut pas être perçu comme causant un conflit d'intérêts.

Les cadeaux commerciaux et les divertissements sont souvent une expression de relations cordiales, mais ils peuvent affecter le jugement objectif d'une personne dans le cadre professionnel. En conséquence, il convient de faire preuve de beaucoup de considération et de prudence.



Dans nos relations commerciales, nous pouvons offrir et accepter des repas, des divertissements et des cadeaux, tant que nous le faisons avec une discrétion adaptée et tant que cela ne donne pas lieu à toute forme de dépendance, d'attente ou d'influence sur les décisions commerciales. Les cadeaux appropriés incluent des repas simples, des événements sociaux raisonnables et des articles de valeur symbolique. Nonobstant ce qui précède, un don en espèces ou son équivalent est interdit, quelle que soit sa valeur.

Conflits d'intérêts

Nous agissons toujours dans le meilleur intérêt de l'entreprise. Les employés ne doivent jamais user de leur position ou influence pour toute fin autre que de promouvoir les intérêts d'Axelelnt.

Les relations et les considérations personnelles ne doivent jamais influencer les décisions. Ceci englobe non seulement les avantages potentiels pour les employés, mais aussi les avantages dont pourraient bénéficier la famille et les amis.



Informations confidentielles, propriété intellectuelle

Les informations confidentielles sont des informations qui ont été partagées par Axelent vers nos clients, nos fournisseurs ou toute autre tierce partie et nous comptons qu'elles soient traitées en tant que secret et utilisées uniquement à une fin donnée dans le cadre de l'activité.

Les informations confidentielles peuvent être partagées de diverses manières, comme dans des présentations ou des e-mails. Dans ce cas, elles doivent être marquées comme étant « confidentielles ». Les informations confidentielles sont un atout précieux qui appartient à l'entreprise, à nos clients, à nos fournisseurs et à d'autres parties avec lesquelles nous collaborons et nous sommes obligés de les protéger. La divulgation inappropriée d'informations confidentielles inclut des fuites via les pages web, les réseaux sociaux et d'autres canaux numériques.

Droits de propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle, tels que le savoir-faire, les méthodes, concepts et idées spéciaux, sont des facteurs importants contribuant à la réussite d'Axelent. Nous gérons ces actifs précieux en gardant à l'esprit l'intérêt du Groupe et en conformité avec toutes les directives actuelles. Axelent respectera également les droits de propriété intellectuelle des autres parties et évitera la violation de tels droits.



Que sont les informations confidentielles ?

Les informations confidentielles peuvent englober les idées, conceptions, processus d'ingénierie et de fabrication, dessins, fichiers, formules, procédures, plans d'affaires et de vente, informations sur les tarifs, informations financières, données personnelles et archives des employés, listes de clients et de fournisseurs, secrets commerciaux, inventions et demandes de brevet.



Notre relation avec nos fournisseurs

Axelent établit et suit les procédures appropriées pour évaluer et sélectionner des fournisseurs et entrepreneurs privilégiés sur la base de leur capacité à être à la hauteur des exigences de notre Code de conduite.

Nous œuvrons activement pour réduire l'empreinte carbone d'Axelent. Dans le cadre de ces efforts, nous nous efforçons d'utiliser des fournisseurs locaux.

Pourcentage de fournisseurs
dans les 100 km d'Axelent

90 %



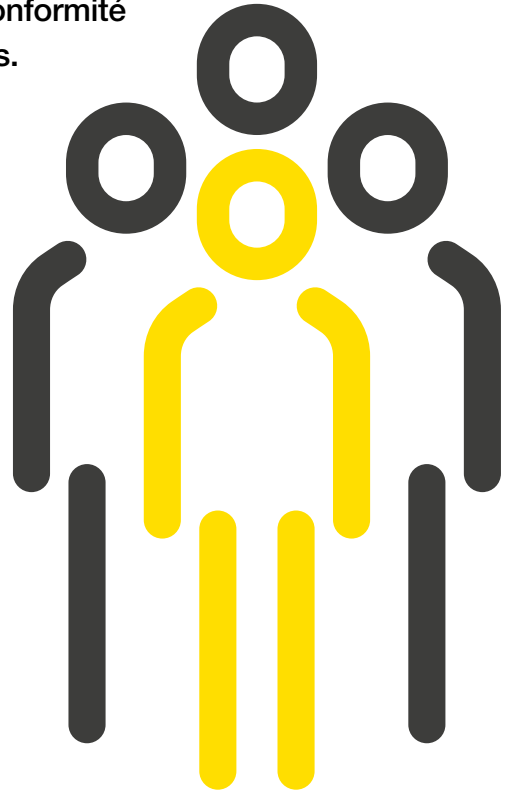


Droit à la confidentialité des individus

Ici à Axelent, nous nous soucions de nos clients et de nos collaborateurs, ce qui signifie que nous collectons toujours les renseignements personnels de manière responsable relativement à la confidentialité des individus et en conformité avec toutes les lois et tous les règlements applicables.

Afin d'offrir nos services et pour satisfaire nos obligations légales relativement aux autorités et aux individus, Axelent doit collecter certaines données personnelles.

Le service informatique d'Axelent est expert en matière de protection des données et s'assure que les informations que nous collectons sont gérées de manière sécurisée, afin de maintenir la confidentialité. En collaboration avec notre service RH, ils s'assurent que nous contrôlons toutes les questions liées à la confidentialité.



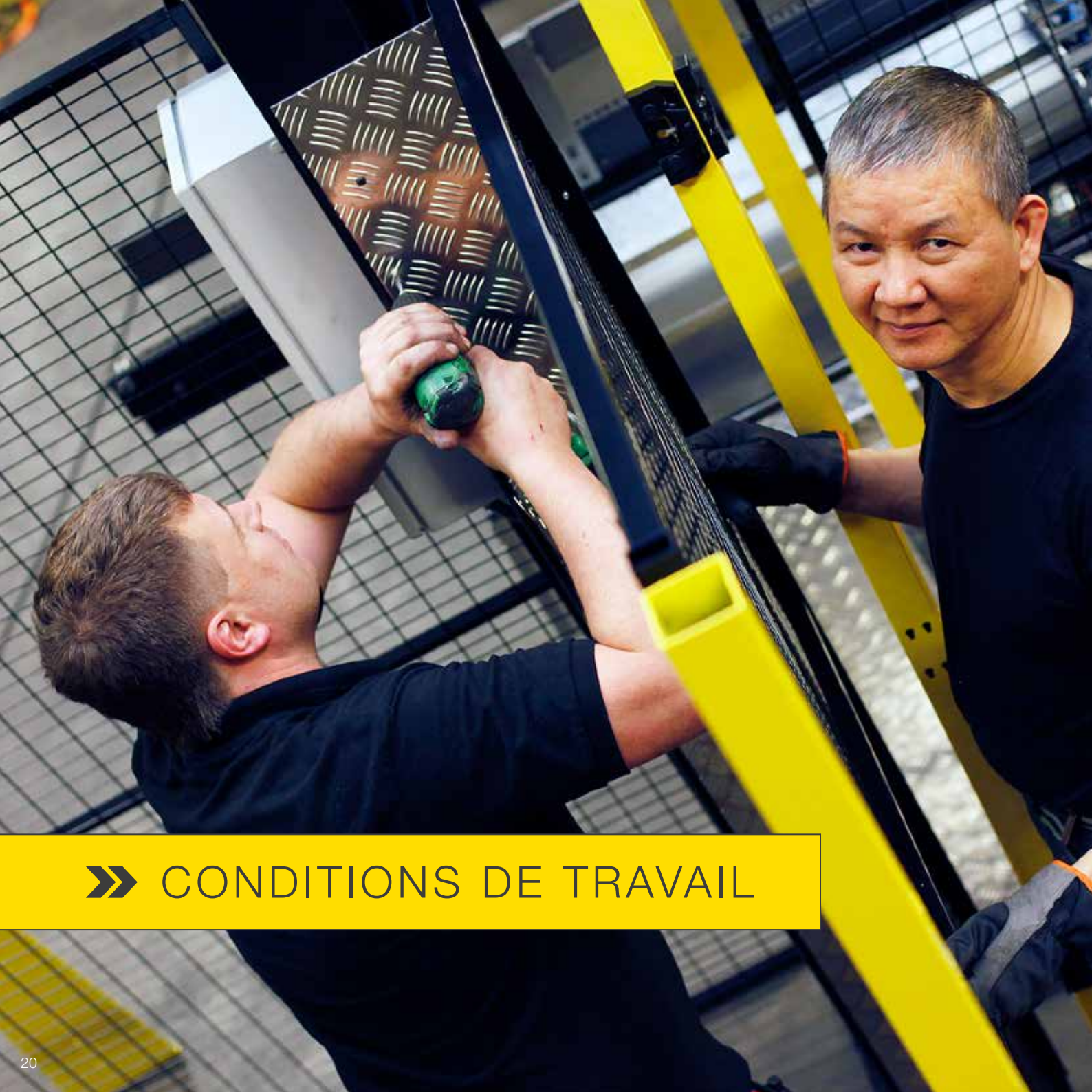


Sélection de nos partenaires et Droits de l'Homme

Axelent établit et suit les procédures appropriées pour évaluer et sélectionner des fournisseurs et entrepreneurs privilégiés sur la base de leur capacité à être à la hauteur des exigences du Code de conduite d'Axelent.

Par conséquent, Axelent compte sur le fait que tous les fournisseurs respectent notre Code de conduite et mettent tout en œuvre pour être à la hauteur de nos normes.

Nous croyons dans les partenariats et nous sommes disposés à travailler avec nos fournisseurs, afin de trouver des solutions réalistes dans chaque cas individuel. Nous sommes prêts à accepter les différences culturelles et d'autres facteurs qui peuvent varier d'un pays à l'autre, mais nous ne ferons jamais de compromis sur nos exigences fondamentales concernant la sécurité et les droits de l'Homme.



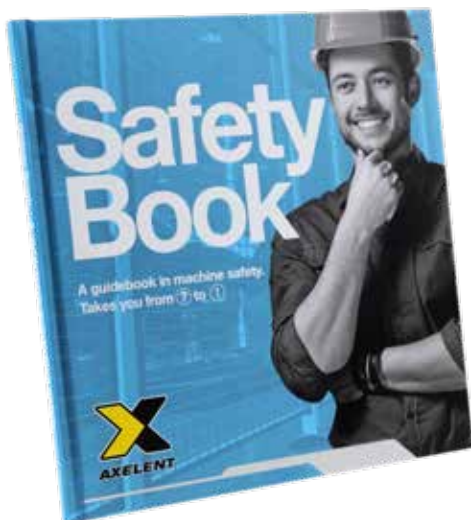
» CONDITIONS DE TRAVAIL

Santé et sécurité

Tous les employés d'Axelent doivent se sentir en sécurité au travail.

Notre équipe de santé et sécurité au travail œuvre activement pour créer un lieu de travail sûr pour tous.

- Axelent fournit un lieu de travail sûr et sécurisé pour tous, qu'il s'agisse des locaux de l'entreprise ou de ceux des clients.
- Personne ne devra risquer sa santé ou sa sécurité en travaillant pour Axelent.
- Axelent fait figure d'exemple en matière de sécurité.
- Axelent fournit les conditions préalables pour un lieu de travail sûr par le biais de mesures préventives et de formations.
- Axelent assure un environnement de travail sain et prend les mesures nécessaires pour éviter les accidents et les blessures.
- La violence sur le lieu de travail, y compris les menaces, les comportements menaçants, le harcèlement, les insultes et tout comportement similaire, ne sont pas tolérés. Les armes à feu, couteaux et tout autre objet dont la seule fin est d'infliger des lésions corporelles, ne sont pas autorisés sur les lieux de travail d'Axelent.



Notre Livre sur la sécurité est un guide complet permettant d'assurer des lieux de travail sûrs dans les environnements de machine et d'automatisation.

Responsabilité et développement

Nous nous efforçons d'offrir des conditions de travail qui encouragent les employés à être efficaces, à prendre leurs responsabilités et à continuer à développer leurs compétences.

Égalité des chances

Axellent garantit des conditions d'emploi et des opportunités égales pour toutes les personnes qualifiées sans distinction ou discrimination en raison de l'âge, du sexe, des origines, de la religion, de l'orientation sexuelle, du handicap ou de tout autre attribut personnel protégé par la loi.

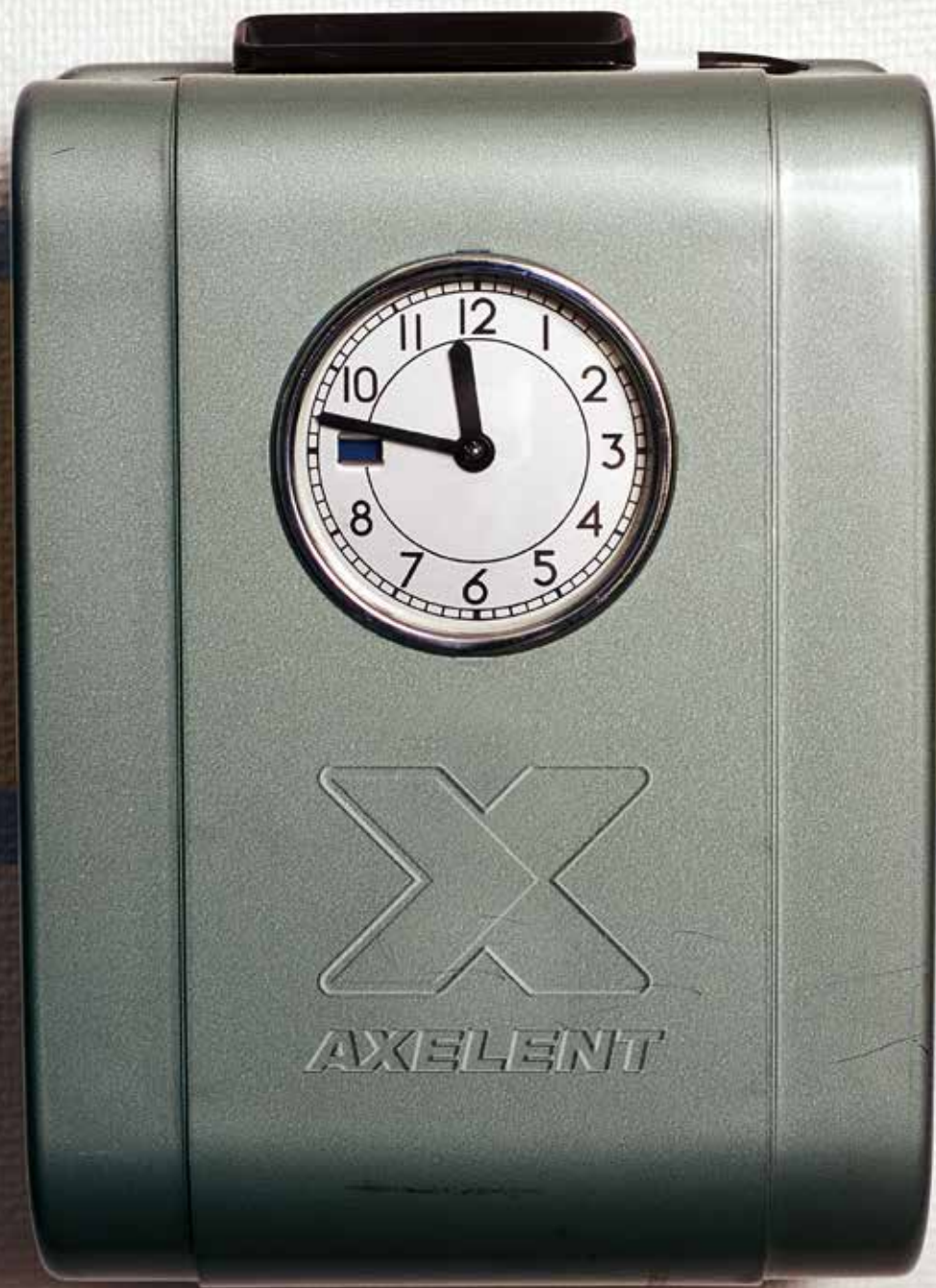
Drogues et alcool

Les employés d'Axellent ne doivent pas distribuer, posséder, utiliser ou travailler sous l'influence de drogues ou d'alcool lorsqu'ils sont en service, qu'ils soient sur un lieu de travail d'Axellent ou ailleurs.

Harcèlement et intimidation

Tous les employés se traiteront mutuellement avec courtoisie, dignité et respect. Axellent ne tolère pas le harcèlement sexuel ou le harcèlement sous toute autre forme ou tout autre comportement indésirable qui crée un environnement de travail préjudiciable ou intimidant.

Les directeurs et responsables d'Axellent à tous les niveaux feront preuve de vigilance à l'égard de toutes les formes de harcèlement sur le lieu de travail et prendront les mesures nécessaires pour empêcher de tels comportements.



Rémunération

Axelent paie des salaires qui sont au moins égaux aux niveaux réglementés par la loi ou les conventions collectives et qui couvrent les besoins essentiels des employés.

Les agences d'intérim et les programmes d'apprentissage ne sont pas utilisés pour contourner les obligations du Groupe envers ses collaborateurs en vertu des lois, règlements et statuts applicables concernant la sécurité sociale.

Liberté syndicale

Tous les employés d'Axelent sont libres d'adhérer à un syndicat. Axelent respecte le droit de tous les membres du syndicat relatif à la négociation collective.

Heures de travail

Axelent se conforme aux lois et conventions collectives applicables réglementant les heures de travail.

Travail des enfants

Axellent ne tolère pas le travail des enfants dans ses opérations et n'accepte pas les produits de fournisseurs qui utilisent le travail des enfants directement ou indirectement par le biais de partenariats avec des fournisseurs ou d'autres partenariats commerciaux liés à la fabrication de leurs produits.

Taxes

Axellent observe les lois et règles fiscales en vigueur dans tous les pays dans lesquels l'entreprise est présente. Par le biais de nos représentants / revendeurs / agents dans ces pays, nous observons activement les lois et les règles fiscales. Dans le cas où ces lois et règles ne fournissent pas des directives claires, la rigueur et la transparence sont nos principes directeurs.

Gestion financière appropriée

Axellent consigne précisément ses comptes conformément à toutes les normes applicables. Ceci est applicable à tous les aspects de l'activité. Tous les employés sont responsables de maintenir des comptes et des documents minutieux permettant à notre activité d'être menée efficacement.

Loi anti-monopole et concurrence loyale

Axellent se conforme pleinement et de bonne foi aux lois et règlements anti-monopole et sur la concurrence loyale, applicables dans les pays où nous opérons. Nous sélectionnons des fournisseurs et entrepreneurs privilégiés sur la base de leur capacité à être à la hauteur des exigences du Code de conduite d'Axellent. Ce faisant, nous aidons à empêcher la corruption.



» LE MONDE QUI NOUS ENTOURE



Responsabilité environnementale, aujourd'hui et pour demain

Les questions concernant le développement durable durabilité, l'environnement et la santé et la sécurité au travail font partie intégrante des opérations d'Axelent. La gestion par objectifs assure que nous produisons des améliorations continues dans ces domaines.

Nous adoptons une approche menant à un développement durable à long terme grâce à des améliorations constantes et des efforts pour réduire tout impact sur l'environnement.

Axelent se conforme aux lois et règlements, ainsi qu'aux exigences des clients, concernant la responsabilité environnementale. De nos propres éoliennes jusqu'aux produits recyclables à 99 %, nous voulons minimiser notre impact environnemental par tous les moyens.





100 %

Pourcentage d'énergie issue
de nos propres éoliennes

99 %

Recyclabilité des
produits Axelent

Consommation d'énergie

Nous nous efforçons toujours de réduire notre impact environnemental. Axelent possède ses propres éoliennes qui fournissent 100 % de l'énergie utilisée par l'activité.

La chaleur excédentaire issue de la production est utilisée pour chauffer nos locaux. Afin de ne pas utiliser plus d'énergie que nécessaire, nous avons installé des moniteurs d'énergie.

Recyclage

Axelent met tout en œuvre pour assurer une efficacité élevée de notre utilisation des ressources naturelles. Dans le cadre de ces efforts, nous favorisons les systèmes de recyclage et de réutilisation des matériaux. Les produits Axelent sont recyclables à 99 % et nous collaborons avec des leaders dans ce domaine.

Axelent s'efforce de réduire les rebus et le gaspillage dans sa production. Il est évident que recycler est admirable, mais il vaut toujours mieux maximiser l'utilisation des matériaux.



Transport et émissions

Axelent est une entreprise internationale s'appuyant sur une base locale. Toute la production en interne est menée par notre société-mère à Hillerstorp. 90 % de nos sous-traitants sont situés dans un rayon de 100 km.

Nous mettons toujours tout en œuvre pour utiliser des fournisseurs locaux, l'une des raisons les plus importantes visant à réduire notre impact environnemental. L'expédition aux clients implique souvent des distances plus longues, parfois à l'échelle mondiale. Axelent œuvre de plusieurs manières pour minimiser son impact environnemental dans ce domaine aussi. Nous cherchons à minimiser notre utilisation de fret aérien ; notre ambition étant de progressivement l'éliminer complètement. En planifiant et organisant bien l'utilisation des palettes, nous nous efforçons d'optimiser le transport de toutes les marchandises expédiées depuis Hillerstorp.

Émissions générées par la production

La production d'Axelent ne génère pas d'émission et ne nécessite pas de permis ou d'enregistrement. Les fumées de soudage sont filtrées.



Réseaux sociaux et politique sur l'utilisation d'internet

Nous vivons dans un monde dans lequel les gens sont de plus en plus connectés. Les réseaux sociaux sont devenus des lieux de partage d'informations et un point de contact important pour Axelent et d'autres entreprises.

Notre comportement sur internet (sites de réseaux sociaux, blogs, listes de diffusion, etc.) peut avoir des conséquences considérables. Tout comme d'autres situations où nous interagissons avec autrui, nous devons suivre nos directives dans le monde numérique, comme nous le ferions dans le monde réel. Nous garantissons de bons standards éthiques, moraux et professionnels en suivant notre Code de conduite, ainsi que les lois, règles et règlements applicables.

Les employés d'Axelent doivent agir de manière professionnelle dans toutes les communications en ligne qui sont accessibles aux professionnels, ainsi qu'au public. Le respect des collègues, institutions et autres professions (catégories générales et individus spécifiques) doit être maintenu.



*Johannes Rydzek,
Combiné nordique*

Sponsoring et dons

Nous pensons que la contribution la plus importante que nous puissions faire aux communautés dans lesquelles nous sommes présents est de mener nos activités principales aussi efficacement que possible et conformément aux principes définis dans notre code de conduite.

Tous les mécénats et dons sont traités par nos unités commerciales locales et ciblent les initiatives qui soutiennent les arts, l'éducation, les sports ou d'autres efforts sociaux et humanitaires proactifs.



IK Sävehof, Handball

Entreprise citoyenne

Axellent est un membre intègre des communautés au sein desquelles nous opérons. Nous restons toujours politiquement indépendants et nous nous efforçons de nous impliquer dans des projets caritatifs.

Implication locale

Quel que soit l'endroit dans le monde où Axellent est en activité, les bonnes relations doivent être considérées comme la clé à notre réussite à long terme. Nous pensons que chaque société est unique en soi et chaque société Axellent s'efforcera de comprendre la société dont elle fait partie.

Implication politique

Axellent ne fournit pas de support financier aux partis politiques ou aux politiciens individuels.

Axellent ne fournit pas de support financier direct ou indirect aux candidats briguant une charge publique, à des partis politiques ou à d'autres organisations politiques. Des congés payés pour des engagements politiques ne sont pas accordés aux employés, mais des congés sans solde peuvent être octroyés en accord avec les politiques et la législation locales.

Œuvres caritatives

Axellent encourage les activités et l'implication dans des projets caritatifs et les organisations à but non lucratif qui ont un lien avec Axellent en tant qu'entreprise.



Axellent est un parrain de l'orphelinat DGSS en Égypte.

Si quelqu'un enfreint nos règles...

Le Code de conduite d'Axelent s'applique à quiconque travaille avec ou dans le Groupe Axelent. Si une violation du Code de conduite est suspectée, elle doit être signalée au supérieur hiérarchique concerné ou au contact approprié à Axelent.

Un environnement de travail sain

Les directives d'Axelent visent à assurer que l'entreprise fait partie d'un environnement de travail sain, durable et agréable à tous égards, maintenant et à l'avenir. Axelent sera toujours considérée en tant qu'entreprise juste avec des attentes éthiques et morales élevées dans tous les domaines.



Axelent – Formés par nos valeurs

En clarifiant et en étant à la hauteur des valeurs d’Axelent de manière uniforme dans le monde entier, nous avons bâti une réputation d’entreprise qui combine un professionnalisme reconnu avec des standards éthiques élevés. Le Code de conduite d’Axelent est une synthèse documentée de nos valeurs et de nos promesses, visant à clarifier et à nous aider à maintenir et renforcer la réputation dont le groupe et notre marque bénéficient.

